

Source : <http://www.greenpeace.org/belgium/fr/vous-informer/climat-energie/blog/les-grandes-centrales-lectriques-la-biomasse-/blog/55161/>

Téléchargement 21 12 2015

## Les grandes centrales électriques à la biomasse en Belgique : chères et non durables.

Billet de [Juliette Boulet](#) - 19 décembre, 2015 à 12:09 [Ajouter un commentaire](#)

**Pour de multiples raisons, la biomasse pour la production d'électricité est un non-sens environnemental et économique. C'est ce que montre un rapport publié aujourd'hui par Greenpeace. Greenpeace demande donc aux régions wallonne et flamande de revoir leurs ambitions à la baisse pour la biomasse. D'autant que l'alternative est sous nos yeux : le vent et le soleil !**

Outre les centrales existantes Les Awirs (Electrabel, 80 MW) et Rodenhuize (Electrabel/Max Green, 180 MW), les régions flamande et wallonne envisagent de créer de nouvelles centrales de capacités plus grandes encore : environ 915 MW pour les trois nouvelles centrales prévues. Ce n'est pas une solution !



### Cela va couter très cher

La Belgique est, avec la Grande-Bretagne, le Danemark et les Pays-Bas, le pays européen où la demande en pellets va augmenter dans les années à venir étant donné les politiques de subsides attractives à l'égard de l'utilisation intensive de pellets pour la production énergétique. [Un rapport publié aujourd'hui par Greenpeace](#) (en coopération avec BBL, WWF et IEW) sur le coût de la biomasse en Belgique montre que les subsides nécessaires pour cette énergie sont

bien plus importants que pour les autres sources de production d'électricité. Une étude réalisée par 3E à notre demande met en évidence qu'opter pour la biomasse coûtera près de 2 milliards de plus aux consommateurs d'ici 2030 (14 milliards d'euros de subventions) qu'un scénario qui joue pleinement la carte des énergies solaire et éolienne (12 milliards d'euros de subventions).

### **Pas assez de pellets en Europe : il faut importer !**

Les pellets étaient initialement fabriqués avec des déchets de bois d'origine non forestière (sciure de bois et copeaux) mais l'offre de ces résidus industriels étant limitée, [le bois destiné à la bioénergie provient de plus en plus souvent directement des forêts et des plantations à courtes rotations](#).

Par ailleurs, il n'est pas possible de subvenir aux besoins en pellets pour alimenter ces grandes centrales uniquement avec de la production belge ou européenne. Electrabel, RWE, E.ON s'approvisionnent donc dans le sud-est des Etats-Unis et au Canada. Dans cette région du monde, les entreprises productrices de pellets disposent d'une structure de coûts concurrentielle, d'excellentes infrastructures et d'un surplus de matières premières de biomasse attractive. On peut donc prévoir que le sud-est des Etats-Unis occupera une position dominante dans l'approvisionnement en pellets dans les années à venir.

[Suivez ci-dessous le chemin du pellet depuis le Canada et les Etats-Unis jusqu'en Belgique.](#)



La biomasse est une énergie intéressante pour produire de la chaleur sur base de déchets ménagers et agricoles. Mais, utilisée pour produire de l'électricité à grande échelle, elle devient une énergie chère, qui détruit les forêts aux Canada et aux Etats-Unis mais aussi sur notre continent.

### **La biomasse émet plus de CO2 que les centrales au charbon !**

Par ailleurs, l'affirmation courante selon laquelle la biomasse a un bilan CO2 neutre ne correspond pas à la réalité. Le CO2 libéré lors de la combustion de la biomasse n'est neutralisé

que lorsque les plantes poussent à nouveau. Il est nécessaire de tenir compte du CO<sub>2</sub> émis lors des opérations de récolte et d'exploitation. Quant aux changements d'affectation des sols, ils ne sont pas nécessairement neutres.

Ce qui est tout aussi déterminant, c'est le temps qui s'écoule entre les émissions observées lors de la combustion et l'absorption du CO<sub>2</sub> lors de la repousse. Certains arbres poussent lentement. Il peut ainsi s'écouler plusieurs décennies, voire un siècle, entre l'émission du CO<sub>2</sub> et sa réabsorption. Ce qui veut dire que l'utilisation de biomasse peut même se traduire par une hausse substantielle de CO<sub>2</sub>, comme c'est par exemple le cas au Canada. On fait référence à ce phénomène en utilisant le terme « dette carbone » de la biomasse.



### **L'alternative existe !**

Greenpeace demande donc aux régions wallonne et flamande de revoir leurs ambitions à la baisse pour la biomasse. D'autant que l'alternative est sous nos yeux : le vent et le soleil ! L'éolien et le photovoltaïque sont actuellement les technologies les moins chères et d'autres baisses de prix sont encore à prévoir. Par ailleurs, ce sont des technologies matures qui s'adaptent de manière flexible à la demande. [Dans notre scénario énergétique, nous démontrons donc qu'il est bien plus rentable d'investir dans ces énergies propres et durables que sont le photovoltaïque et l'éolien.](#) Nous disposons d'un bon gisement venteux et d'un ensoleillement suffisant pour développer ces énergies.

Après la COP21 et l'accord mondial qui y a été pris pour lutter contre le réchauffement climatique, il est temps que les régions wallonne et flamande soient elles aussi à l'avant-garde pour développer les énergies qui profiteront à tous les citoyens tout en préservant nos ressources terrestres ; nos forêts, notre climat.



**Billet rédigé par: [Juliette Boulet](#)**

Juliette Boulet, âgée de 34 ans, est entrée en fonction en février 2015 comme chargée de mission énergies renouvelables. *"Première motivation ? Un job qui a du sens, qui fait qu'on se lève à 6h du matin chaque jour avec le sourire aux lèvres car on travaille à préserver la planète et à rendre notre société plus juste."*

[Tous les billets](#) de Juliette Boulet